

Guide de l'agent **éco-responsable**

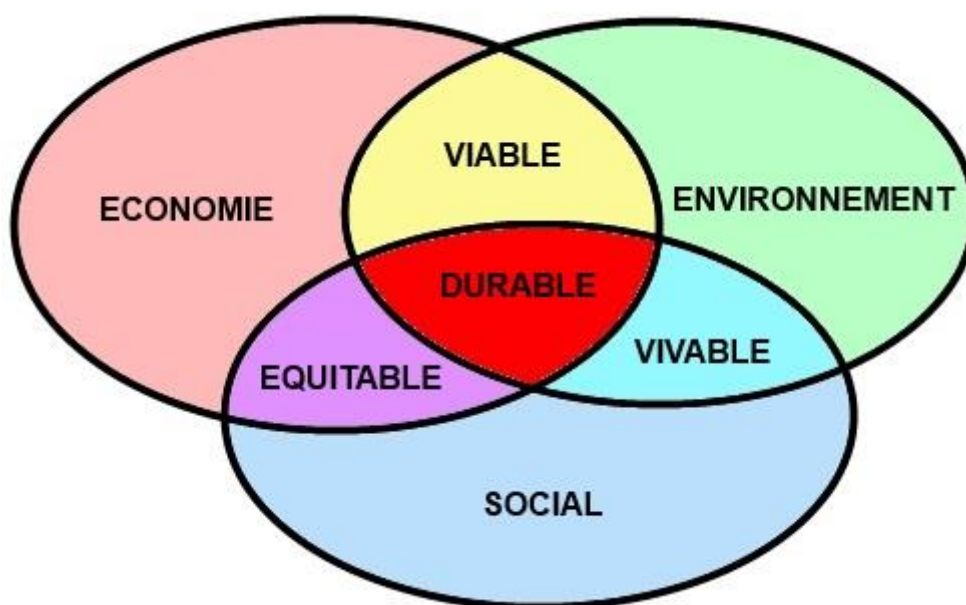


Sommaire

Introduction	p. 2
Comité de pilotage - Groupe de travail	p. 4
Fiche n° 1 : Les transports	p. 5-6
Fiche n° 2 : L'énergie	p. 7-8
Fiche n° 3 : Le papier	p. 9-10
Fiche n° 4 : L'eau	p. 11-12
Fiche n° 5 : Les déchets	p. 13-14

Le Développement Durable

« Répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».



Membres du Comité de Pilotage

Développement Durable

Le COPIL DD est composé du :

- Responsable Qualité
- Directeur
- Directeur Adjoint
- Coordinatrice des soins
- Chargé de communication
- Infirmière hygiéniste
- Responsable des services techniques
- Représentant des Ressources Humaines
- Représentant des services économiques
- Représentant investissement/finances
- Représentant soignant



FICHE 1 : Les transports

Les transports routiers sont fortement responsables de l'accroissement de la consommation d'énergie en France, ainsi que des émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Avec ses 600 personnels, le CHTB peut être un vrai moteur dans le développement des transports doux de l'agglomération. Un pari « gagnant/ gagnant » pour chacun d'entre nous : gagnant pour notre environnement, gagnant pour notre porte-monnaie.

Je privilégie les modes de transports doux

① Comme 40 %* des agents du CHTB, j'habite à moins de 3.5 km de l'hôpital : je viens au travail à pied ou en vélo.
Ne pas prendre la voiture pour de petits trajets permet de réelles économies : les 2 premiers kilomètres consomment 60 % de plus que les km suivants.



② Si j'ai plusieurs kilomètres à faire, je privilégie les transports en commun.

③ Ma commune n'est pas desservie par les transports en commun ; je pense alors au covoiturage pour réduire mon impact et mes frais de déplacement.

Consommation :

« 62 % des français vont travailler en voiture, et 93 % des conducteurs sont alors seuls dans leur voiture ».

Consommation :

« 6 600 km, c'est la distance moyenne que parcourt par an une personne pour se rendre à son travail, soit la distance Paris-Chicago »



FICHE 1 : Les transports

J'adopte une conduite souple

④ Je suis contraint d'utiliser la voiture pour aller au CHTB : j'adopte donc une conduite souple et je roule à allure modérée.

J'évite l'usage de la climatisation qui augmente la consommation de carburant. J'entretiens mon véhicule régulièrement.



⑤ J'évite les accélérations et freinages brusques, j'économise ainsi jusqu'à 40 % de carburant.

Combien me coûtent mes déplacements et combien pourrais-je économiser ?

Je consulte la calculatrice de l'ADEME* sur Internet (rubrique Bougeons autrement).

*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Consommation :

« Le coût annuel d'un trajet en voiture pour se rendre à son travail est d'environ 2 000 € pour un trajet de 10 km, contre 300 € pour un trajet en bus (chiffré avec la calculatrice Eco déplacements ADEME). »

Consommation :

« En ville, un déplacement automobile sur 4 est inférieur à 1 km. Or le premier kilomètre pollue 4 fois plus que les autres, même avec un véhicule équipé d'un pot catalytique. »

Economie :

« Les transports en commun créent beaucoup moins d'embouteillages, et de pollution :

- un tramway peut transporter autant de personnes que 3 bus ou 180 voitures.
- un bus pollue 10 à 20 fois moins par voyageur transporté qu'une voiture et un tramway encore moins. »



FICHE 2 : L'énergie

Probablement qu'une des solutions à l'épuisement de nos richesses naturelles se trouve dans le recours aux énergies renouvelables. Mais ne misons pas tout sur ces nouvelles énergies. En premier lieu instaurons quelques réflexes qui nous permettront de ne pas consommer inutilement de l'énergie... qu'elle soit ou non renouvelable.

① J'éteins la lumière quand je quitte une salle ou un bureau inoccupé.

② En partant le soir, j'éteins complètement les ordinateurs et les écrans, sans les laisser en veille.

Je pense aussi aux imprimantes et aux photocopieurs.



③ Pour profiter au maximum de la lumière naturelle, je place mon bureau perpendiculairement à la fenêtre.

Production :

« En France, l'électricité produite en majorité par l'énergie nucléaire émet peu de CO². Mais pour répondre à la progression de la demande, notamment en période de pointe, il est fait appel à des centrales électriques utilisant des combustibles fossiles. Les émissions de CO² augmentent alors. Le recours aux énergies renouvelables permet de limiter ces émissions : un objectif du Grenelle de l'environnement est de porter à 23 %, de la consommation d'énergie, la part des énergies renouvelables à l'horizon 2020 ».

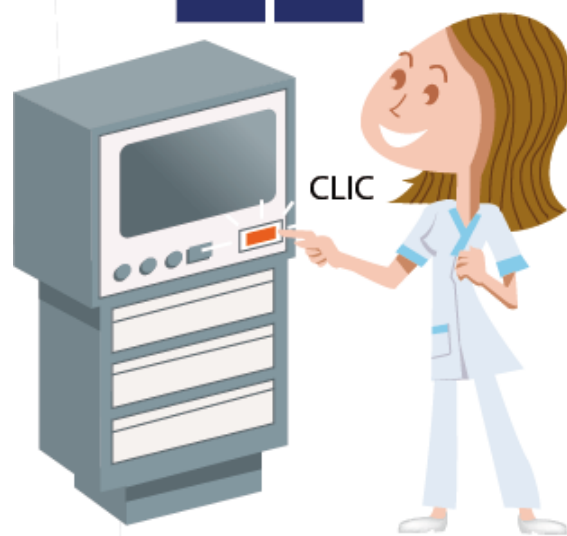


FICHE 2 : L'énergie

④ Je n'allume pas l'éclairage si la lumière du jour est suffisante.



⑤ Même dans les services de soins, la plupart des appareils électriques peuvent être éteints sans problème : je n'hésite pas à les éteindre quand ils ne sont pas utilisés.



⑥ Quand il fait froid, j'aère avec mesure : 5mn suffisent (et je pense à fermer le radiateur).

⑦ Lorsque j'adresse un mail, j'évite de multiplier les destinataires.

Pour signaler un problème sur un appareil électrique ou de chauffage :
Je contacte les services techniques.

Une recherche d'information sur Internet via un moteur de recherche (Google) a un impact carbone estimé à 10 g équivalent CO².

Economie :

« Un ordinateur laissé en veille la nuit consomme autant que lorsqu'il fonctionne pendant 2h. »

Consommation :

« AU CHTB, l'éclairage et le chauffage représentent une part importante de la consommation d'énergie. »

Economie :

« Un écran qui n'est jamais éteint le soir coûte 30 € par an. Il y a plus de 200 écrans au CHTB... Faisons le compte. »



FICHE 3 : Le papier

Le CHTB se doit d'être soucieux tant de sa consommation de papier que de son recyclage. Cependant avant de se prévaloir d'une collecte et in fine d'un recyclage performants, l'établissement doit encore lever un certain nombre de freins tant économiques qu'organisationnels.

Aussi sans attendre ce recyclage optimal, appliquons quelques mesures simples pour limiter notre consommation de papier.

J'économise le papier

① Je limite les impressions de documents et de mails à ce qui est nécessaire :
Je communique de manière raisonnée par mail, j'utilise des présentations numériques.

② Quand c'est possible, j'utilise le photocopieur plutôt que l'imprimante.



③ J'utilise du papier brouillon pour mes impressions ou pour mes notes manuscrites.

Consommation :

« Le CHTB achète chaque année 5000 € de papier, l'équivalent de 2100 ramettes de 500 feuilles A4. »

Production :

« Aujourd'hui la plupart des papiers recyclés sont d'une qualité équivalente aux papiers issus de fibres vierges. Mais, il faut 20 fois moins de bois, 6 fois moins d'eau et 2 fois moins d'énergie pour fabriquer du papier recyclé. »



FICHE 3 : Le papier

④ J'utilise une mise en page intelligente : j'imprime en recto-verso et j'imprime 2 pages par feuille : je divise alors par 4 ma consommation de papier (et plus encore en imprimant 6 diapositives par feuilles) !



⑤ Au bâtiment administratif et à la reprographie, je recycle le papier grâce à une collecte spécifique.

Production :

« Aujourd'hui, la plupart des papiers recyclés sont d'une qualité équivalente aux papiers issus de fibres vierges. Mais il faut 20 fois moins de bois, 6 fois moins d'eau et 2 fois moins d'énergie pour fabriquer du papier recyclé. »

Consommation :

« L'industrie papetière fait partie des 5 activités économiques consommant le plus d'énergie. Elle consomme aussi de grandes quantités d'eau et utilise certains produits chimiques polluants. »

Consommation :

« Une photocopieuse utilise 10 fois moins d'énergie et d'encre qu'une imprimante pour imprimer un même document. »



FICHE 4 : L'eau

« L'eau est de loin notre bien commun le plus précieux ». Sa qualité, sa juste répartition sont des enjeux majeurs en matière de biodiversité ; dès aujourd'hui, c'est la survie d'un milliard de personnes qui est en jeu. A notre niveau, modeste certes mais pourtant capital, apprenons à respecter au quotidien notre eau.

J'évite de gaspiller l'eau

① J'utilise le mode économique des chasses d'eau.



② Je règle la température de l'eau sans utiliser d'eau chaude inutilement : je fais à la fois des économies d'eau et d'énergie.

Je constate une fuite d'eau :
Je la signale au cadre ou aux services techniques

Consommation :

« En France, une famille moyenne de 2 enfants consomme 120 m³ d'eau par an. »

Consommation :

« Le CHTB a consommé environ 42 984 m³ en 2013, soit l'équivalent de 358 familles. »

Consommation :

« Une fuite en goutte à- goutte sur un robinet, ce sont 35 m³ perdus par an : un quart de la consommation d'eau annuelle d'un foyer. »



FICHE 4 : L'eau

Je limite la pollution de l'eau

③ Je veille à utiliser la juste quantité de produit de nettoyage et de décontamination :
Le surdosage de produit n'améliore pas la qualité du nettoyage... !



④ Je ne déverse pas de produit dangereux dans les canalisations.
Je veille à bien respecter les consignes pour l'évacuation des produits.

Consommation :

« Déverser des produits toxiques dans les canalisations a des conséquences néfastes : dispersion dans les eaux de rivières de produits contenant des traces de médicaments ou de produits chimiques. »

Economie :

« Si aucune action d'envergure n'est mise en place, dans 20 ans, 3 milliards de personnes seront victimes de la pénurie d'eau ; à l'inverse si tout le monde participait à la préservation de l'eau, nous pourrions améliorer la qualité de vie d'un grand nombre. »



FICHE 5 : Les déchets

Il est complexe d'aborder les bonnes pratiques éco-responsables en matière de traitement des déchets tant celui-ci est régi par un grand nombre de facteurs : contraintes réglementaires, impératifs de sécurité des soins, exigences de qualité, diversité des filières déchets... Pour autant quelques principes simples peuvent être rappelés ici

① Je suis attentif à respecter scrupuleusement les règles de tri des déchets ménagers et DASRI



Production :

« En France, les ménages jettent chaque année 5 millions de tonnes d'emballage : seulement 35 % feront l'objet d'un recyclage. »

Economie :

« Le CHTB produit une grande variété de déchets, dont certains toxiques, dangereux ou infectés. Il existe dans l'établissement 5 filières de tri et de traitement des déchets. »



FICHE 5 : Les déchets

② L'excès n'étant pas un gage de qualité, je fais attention à ne pas gaspiller de produits, de médicaments ou de fournitures : le déchet le plus écologique est le déchet que l'on ne produit pas.

③ Pour des raisons à la fois économiques et écologiques, il est important de ne pas mettre des ordures ménagères dans les sacs DASRI ; tout comme il est important de ne pas mettre un déchet DASRI dans les ordures ménagères, car c'est toute la benne ménagère qui est alors traitée et facturée comme des déchets DASRI.

Je ne connais plus les règles de tri :

Je consulte l'affiche « tri des déchets » affichée dans mon service ou encore je consulte intranet (rubrique Ressources /fonctions logistiques)

Economie :

« Certains déchets du CHTB sont récupérés et recyclés : carton, papier, verre et plastique non souillés. »

Economie :

« Au CHTB, le traitement des ordures ménagères a coûté 5908,3 € en 2014, celui des déchets DASRI 226,82 € la tonne. Il faut également savoir que les déchets DASRI ne sont pas recyclés. »